

PARTICIPATION CITOYENNE / RÉUNION PUBLIQUE – JEUDI 20 AVRIL 2023

La démarche participation citoyenne consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier et à les associer à la protection de leur environnement.

Mis en place dans les secteurs touchés par des cambriolages et des incivilités, ce dispositif encourage la population à adopter une attitude solidaire et vigilante ainsi qu'à informer les forces de l'ordre de tout fait particulier.

Animée et suivie par le maire, encadrée par la Gendarmerie nationale, « participation citoyenne » vient conforter les moyens de sécurité publique déjà mis en œuvre en coordination avec la Police municipale de Gratentour.

Les principaux objectifs de la démarche :

- Établir un lien régulier entre les habitants d'un quartier, les élus et les représentants de la force publique ;
- Accroître la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation ;
- Renforcer la tranquillité au cœur des foyers et générer des solidarités de voisinages.

Pivot en matière de prévention au sein de sa commune, le maire joue un rôle majeur dans la mise en place et le suivi de ce dispositif.

Dans ce cadre une réunion publique est programmée le jeudi 20 avril 2023 à 18h30, salle culturelle, 13 rue de Maurys 31150 GRATENTOUR.

Un appel à candidatures est lancé. Si vous souhaitez participer à la prévention et à la sécurité publique près de chez vous, vous pouvez devenir « citoyen référent. »

Ces habitants volontaires seront des citoyens « référents », dans le cadre d'une démarche encadrée et responsable qui vient conforter les différents moyens de prévention et de sécurité publique déjà mis en œuvre.

Ce dispositif institutionnel d'État est à distinguer de l'adhésion, privée et payante, aux « voisins vigilants. »

Pour les personnes qui seraient intéressées, une présentation de la participation citoyenne sera réalisée.

Contact :

Police municipale de Gratentour : 05 62 79 94 17

Communauté de Brigades de Saint-Jory : 05 34 27 37 60